



JOURNAL

Soixante-dixième session du Comité régional de l'OMS pour le Pacifique occidental

Disponible en ligne : www.who.int/westernpacific/about/governance/regional-committee/70/frParait en
anglais et
en français

7-11 octobre 2019
Manille (Philippines)

WPR/RC70/DJ/2**8 octobre 2019**

Table des matières

I.	Programme de travail	2
II.	Compte rendu des séances	2
III	Autres réunions	8

Autres informations

Lieu	Salle de conférence, Bureau régional du Pacifique occidental
Distribution des documents	L'ensemble des documents de travail et des publications connexes est disponible sous forme électronique sur le site Web du Bureau régional OMS du Pacifique occidental à l'adresse suivante : https://www.who.int/westernpacific/about/governance/comite-regional/soixante-dixieme-session Les représentants sont invités à retirer chaque jour dans leur casier les documents, messages et invitations qui leur sont destinés. Le journal est affiché quotidiennement sur le site Web. Des exemplaires imprimés sont disponibles au bureau des renseignements, situé dans le hall de la salle de conférence. Le rapport officiel des travaux de la session sera envoyé aux États Membres au plus tard le 10 novembre 2019.
Réunion des Rapporteurs	Une réunion se tiendra tous les jours à 17 h 15, après la séance de l'après-midi, dans la salle 403 (Centre des opérations d'urgence).
Accès à Internet	L'accès sans fil à Internet est disponible dans toute l'enceinte du Bureau régional. Le nom et le mot de passe du réseau peuvent être obtenus au bureau des renseignements. Un cybersalon se trouve dans le couloir du salon inférieur, près de la salle de conférence. Pour obtenir de l'aide, veuillez contacter le personnel d'appui informatique du cybersalon.
Publications de l'OMS	Les publications relatives à l'ordre du jour du Comité régional seront exposées dans le salon de la salle de conférence et à la librairie du Bureau régional. Un catalogue numérique est distribué à tous les représentants sur une clé USB.
Sécurité	Veuillez porter votre badge en permanence et de manière visible, à l'intérieur des locaux. Pour tout renseignement, veuillez contacter la responsable des services de conférences et des services administratifs du Bureau régional, Mme Nguyen Thi Minh Ly, au +63 2 8528-9608 (téléphone fixe) ou au +63 920-963-5457 (portable). Il est interdit de fumer dans l'enceinte de l'OMS, de même que dans tous les espaces publics de Manille.

I. PROGRAMME DE TRAVAIL (MARDI 8 OCTOBRE 2019)

Points de l'ordre du jour	9 h 00-12 h 00	
4	Allocution du Président entrant	
11	Protection des enfants contre les effets néfastes de la commercialisation des produits alimentaires	WPR/RC70/6
Points de l'ordre du jour	14 h 00-17 h 00	
9	Réunion-débat sur le vieillissement et la santé	WPR/RC70/4 Rev. 1
10	Lutte antitabac dans la Région du Pacifique occidental	WPR/RC70/5
Examen de projets de décision		
Vision d'avenir : devenir la Région la plus saine et la plus sûre		WPR/RC70/Conference Paper No. 1
Budget programme 2020-2021 : point de la situation		WPR/RC70/Conference Paper No. 2
Note : Des projets de décision ont été distribués aujourd'hui sous la forme de documents de conférence. Toute modification doit être soumise par écrit au Bureau des renseignements, en utilisant la formulation exacte que l'on souhaite voir apparaître. Les documents de conférence sont examinés pour adoption après la pause-café du matin.		

II. COMPTE RENDU DES SÉANCES (LUNDI 7 OCTOBRE 2019)

Première séance

Président par intérim (sortant) :

Dr Lam Pin Min, Ministre d'État, Ministère des transports et Ministère de la santé (Singapour)

Président entrant :

Park Neunghoo, Ministre de la santé et du bien-être, ministère de la santé et du bien-être (République de Corée)

Point 1

Ouverture de la session

Le Président par intérim a déclaré ouverte la soixante-dixième session du Comité régional du Pacifique occidental.

Point 2

Allocution du Président sortant

Le Vice-Président sortant, suppléant du Président sortant, qui n'a pu assister à la session de cette année, a souhaité la bienvenue aux représentants et aux invités de la soixante-dixième session du Comité régional OMS du Pacifique occidental. Il a évoqué les mesures prises au cours de la session de l'année dernière et félicité le nouveau Directeur régional pour son élection la même année. Il a mentionné les plans d'action et les cadres approuvés lors de la session de l'année dernière, qui portaient sur la cybersanté, la planification et la gestion des hôpitaux, les maladies tropicales négligées, les cadres juridiques pour la santé et l'intégration de la réadaptation dans les systèmes de santé. Il a souligné que ces plans et cadres avaient un impact au niveau des pays et qu'ils

continueraient à orienter les efforts visant à améliorer les résultats sanitaires au niveau des pays dans les années à venir.

Point 3 Élection du Bureau : Président, Vice-Président et Rapporteurs

Le Comité régional a élu le Bureau suivant :

Président : Park Neunghoo, Ministre de la santé et du bien-être (République de Corée)

Vice-Président : D^r Mohammad Isham Jaafar, Ministre de la santé (Brunéi Darussalam)

Rapporteurs :

Anglais : Mme Emma Jeanette Carters, Directrice adjointe de la Section Engagement international en faveur de populations en meilleure santé, ministère de la santé (Australie)

Français : D^re Merehau Mervin, Directrice adjointe de la santé, Direction de la santé (Polynésie française)

Point 5 Adoption de l'ordre du jour

Aucune objection n'ayant été soulevée, l'ordre du jour provisoire a été adopté par le Comité régional (WPR/RC70/1 Rev.1).

RC70/INF/2 Territoires des États-Unis d'Amérique dans le Pacifique occidental

Se référant à une demande formulée par le Gouvernement des États-Unis d'Amérique, telle qu'elle figure dans le Document d'information n° 2 sur les Territoires des États-Unis d'Amérique dans le Pacifique occidental, et conformément à l'article 47 de la Constitution de l'OMS et à la pratique établie, le Directeur régional a invité les Samoa américaines, Guam et les îles Mariannes du Nord à participer au Comité régional en leur nom propre, avec un siège partagé entre les trois territoires, mais sans voix délibérative.

Point 7 Allocution et rapport du Directeur régional

Le Directeur régional a souhaité la bienvenue aux représentants et s'est dit très honoré de prendre la parole devant le Comité en sa qualité de septième Directeur régional. Il a fait observer que le rapport de cette année couvrait les mandats de deux directeurs régionaux, et que nombre de progrès avaient été accomplis sous la direction de son prédécesseur, dont les qualités de chef de file et les réalisations avaient transformé l'OMS en une Organisation plus centrée sur les pays et plus efficace. Il a souligné les succès éclatants remportés au cours de l'année écoulée, en particulier l'élimination de maladies : en effet, quatre États et Territoires supplémentaires (Kiribati, Palaos, Viet Nam et Wallis-et-Futuna) ont éliminé la filariose lymphatique, tandis que la Chine a éliminé le trachome ; enfin, la Malaisie est devenue le premier pays de la Région où l'élimination de la transmission du VIH et de la syphilis de la mère à l'enfant a été certifiée.

Le Directeur régional a précisé que ses nombreuses visites dans les pays et ses consultations approfondies avec les gouvernements avaient inspiré l'élaboration du document intitulé : « *Vision d'avenir : devenir la Région la plus saine et la plus sûre* ». Il a ajouté que ce « livre blanc » orienterait la mise en œuvre du treizième programme général de travail OMS 2019-2023 dans la Région et permettrait de procéder à des réorientations opérationnelles ou de mettre en place de nouvelles méthodes de travail au sein du Bureau régional et dans toute la Région ; ces processus tiendront compte des circonstances particulières et des capacités existantes de la Région, mais aussi de la gamme inédite de problèmes auxquels elle doit s'attaquer afin de relever les défis de demain.

Le Directeur régional a mis l'accent sur trois messages clefs qui sont ressortis au cours de ses voyages dans la Région. Ces messages sont les suivants : 1) l'activité de l'OMS doit être adaptée afin d'œuvrer pour l'avenir ; 2) les personnes et les pays doivent occuper une place centrale, et leurs besoins et aspirations doivent être la force motrice de l'activité de l'Organisation ; 3) en travaillant ensemble, les États Membres accompliront les plus grands progrès dans les domaines de préoccupation communs à

tous les États et Territoires. Le Directeur régional a indiqué que les États Membres lui avaient fait part de leur souhait de voir l'OMS se concentrer sur les défis sanitaires les plus urgents, à savoir : 1) la sécurité sanitaire, y compris la résistance aux antimicrobiens ; 2) les maladies non transmissibles et le vieillissement ; 3) les effets des changements climatiques et de l'environnement sur la santé ; 4) la réponse aux besoins des laissés-pour-compte ; ces défis sont les priorités thématiques énoncées dans le livre blanc. En adoptant cette approche, les États Membres pourront préparer leurs systèmes de santé aux défis de demain et faire du Pacifique occidental la Région la plus saine et la plus sûre au monde, a estimé le Directeur régional.

Le Président a remercié le Directeur régional et a invité le représentant de Kiribati à le rejoindre pour féliciter son pays d'avoir éliminé la filariose lymphatique.

À la suite de l'allocution du Directeur régional, les représentants des États Membres suivants sont intervenus (dans l'ordre) : Philippines, Viet Nam, Singapour, Brunéi Darussalam, Australie, République de Corée, Japon, Kiribati, Chine, Mongolie, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Malaisie, Fidji et Vanuatu.

Deuxième séance

Président : Park Neunghoo, Ministre de la santé et du bien-être, ministère de la santé et du bien-être (République de Corée)

Point 7 Allocution et rapport du Directeur régional (suite)

Lors de la reprise des débats de la matinée, les représentants des États Membres suivants sont intervenus (dans l'ordre) : Nauru, îles Salomon, Tuvalu, États fédérés de Micronésie, Cambodge, îles Cook, République démocratique populaire lao, Nouvelle-Zélande et Nouvelle-Calédonie.

Dans leurs interventions, les représentants ont félicité le Directeur régional pour son rapport et salué le travail accompli au cours des huit premiers mois de son mandat, ainsi que les qualités de chef de file et les réalisations de son prédécesseur. Ils ont souligné le rôle crucial que joue l'OMS en soutenant les efforts des États Membres visant à atteindre leurs objectifs en matière de santé et ceux de leurs voisins régionaux. Les représentants ont également exprimé avec enthousiasme leur soutien au livre blanc, qui a été élaboré en consultation avec les États Membres. Les représentants ont souligné que les quatre priorités thématiques et les réorientations opérationnelles préconisées par le livre blanc correspondaient à leurs aspirations et à leurs besoins, et ils ont salué son approche, qui consiste à prendre des mesures aujourd'hui pour résoudre les problèmes de demain. Un représentant a fait observer que le livre blanc ne mentionnait pas les services de santé sexuelle et reproductive.

En réponse aux interventions, le Directeur régional a remercié les représentants d'avoir rendu hommage au travail accompli par l'ancien Directeur régional et d'avoir apporté leur soutien au livre blanc, qui a été élaboré à l'issue de consultations approfondies avec les États Membres. Le Directeur régional a relevé avec intérêt le point soulevé par un représentant au sujet de l'absence d'un passage mentionnant expressément la santé sexuelle et reproductive, et ajouté que cette question devait être abordée. Le Directeur régional s'est également dit encouragé par les nombreuses initiatives et innovations mises en œuvre dans les États Membres qui pourraient être portées à l'attention de tous afin que les pays puissent apprendre les uns des autres, et proposé qu'une plate-forme soit mise en place pour faciliter les échanges. Il a conclu en déclarant que son mandat de Directeur régional ne serait couronné de succès que si les États Membres parviennent à atteindre leurs objectifs en matière de santé.

Pour conclure, le Président a prié les Rapporteurs de rédiger un projet de décision approprié.

Réunion d'information spéciale sur la poliomyélite et la rougeole

La Directrice de la Division Programmes de lutte contre les maladies a présenté un exposé informel sur la poliomyélite et la rougeole dans la Région du Pacifique occidental. Elle a cité les résolutions de l'Assemblée mondiale de la Santé et du Comité régional appelant à éradiquer la poliomyélite et a rappelé qu'en 2000, la Région a été certifiée exempte de poliomyélite. Depuis lors, la Région a maintenu ce statut tout en répondant à des flambées dans plusieurs pays, a-t-elle indiqué. La Directrice a également décrit en

détail les difficultés que pose l'émergence de poliovirus dérivés de souches vaccinales depuis 2015, y compris les cas signalés en Chine et aux Philippines.

La Directrice de la Division Programmes de lutte contre les maladies a indiqué que l'OMS soutenait les efforts des États Membres visant à évaluer les risques et à tenir des consultations nationales ; à planifier, à préparer et à mettre en œuvre des interventions en cas d'épidémie ; à faciliter la mobilisation des ressources, la coordination entre partenaires et le déploiement d'experts ; et à renforcer les capacités de préparation et d'intervention dans les États Membres, entre autres mesures. La Directrice a conclu en rappelant les recommandations de l'OMS, qui préconisent notamment la conduite de campagnes de vaccination de masse contre la poliomyélite, le renforcement de la surveillance et l'amélioration de l'efficacité des programmes de vaccination systématique.

S'agissant de la rougeole, la Directrice de la Division Programmes de lutte contre les maladies a mis en relief le taux de mortalité élevé des flambées survenues récemment dans la Région, en particulier aux Philippines, où on déplorait, au mois de septembre, le décès de 556 enfants des suites de la rougeole au cours de l'année 2019. Depuis l'approbation par le Comité régional de la *Stratégie et du Plan d'action régionaux pour l'élimination de la rougeole et de la rubéole dans le Pacifique occidental* en 2017, la lutte s'est accélérée : en septembre 2018, l'OMS a vérifié que neuf États et Territoires avaient bien éliminé la rougeole ou maintenu leur statut de pays exempt de rougeole (Australie, Brunei Darussalam, Cambodge, Hong Kong (RAS de Chine), Japon, Macao (RAS de Chine), Nouvelle-Zélande, République de Corée et Singapour) ; de même, l'Organisation a vérifié que cinq États et Territoires étaient bien parvenus à éliminer durablement la rubéole (Australie, Brunei Darussalam, Macao (RAS de Chine), Nouvelle-Zélande et République de Corée). La Directrice a en outre relevé que l'incidence de la rougeole en Chine n'avait jamais été aussi faible qu'en 2019.

La Directrice de la Division Programmes de lutte contre les maladies a conclu en soulignant que l'OMS était impatiente de prêter assistance aux États Membres qui souhaiteraient élaborer ou mettre à jour des plans d'action nationaux pour éliminer la rougeole et la rubéole, mener des activités de vaccination préventive supplémentaire de qualité et renforcer la préparation aux épidémies, ainsi que mener des enquêtes et intervenir avec efficacité en cas de flambée, notamment en assurant l'accès à des stocks de vaccins suffisants. Pour ce faire, l'OMS élaborera un nouveau cadre stratégique régional sur les maladies évitables par la vaccination et les vaccins 2021-2030, qui aura pour objet de contribuer à la mise en œuvre de la priorité thématique (la réponse aux besoins des laissés-pour-compte) présentée dans le Livre blanc *Vision d'avenir*, dans l'optique de protéger les habitants de la Région contre les maladies transmissibles, notamment la poliomyélite et la rougeole, a expliqué la Directrice.

Point 6

Allocation du Directeur général

Le Directeur général de l'OMS a félicité le Directeur régional pour cette première année couronnée de succès et pour sa contribution au Groupe de la politique mondiale de l'OMS. Il s'est félicité des quatre priorités thématiques énoncées dans le document intitulé : « *Vision d'avenir : devenir la Région la plus saine et la plus sûre* », et a fait remarquer qu'elles étaient conformes au treizième programme de travail OMS 2019-2023, au programme de transformation mondial et aux objectifs du développement durable. Évoquant son récent voyage dans le Pacifique, le Directeur général a souligné la nécessité d'agir de toute urgence pour atténuer les effets des changements climatiques, et rappelé que l'*Initiative sur les changements climatiques et la santé dans les petits États insulaires en développement* visait à faire en sorte que chaque île du Pacifique soit dotée d'un système de santé résistant aux changements climatiques d'ici à 2030.

Le Directeur général a estimé que l'approbation par l'Assemblée générale des Nations Unies, en septembre dernier, de la déclaration politique sur la couverture sanitaire universelle (CSU) représentait l'accord le plus complet de l'histoire dans le domaine de la santé, mais que de nombreux pays devraient relever d'immenses défis pour concrétiser cet engagement. Le Directeur général a félicité la Région du Pacifique occidental pour avoir étendu la couverture de services plus que toute autre Région de l'OMS entre 2000 et 2017. Si la Région a accompli des progrès dans le domaine de la protection financière, avec de moins en moins de personnes poussées dans l'*extrême pauvreté* par des dépenses de santé à leur charge, il n'en demeure pas moins inquiétant de voir de plus en plus de personnes exposées à la *pauvreté relative* à cause des dépenses de santé et du creusement des inégalités qui en résulte, a-t-il jugé.

Conformément aux points inscrits à l'ordre du jour du Comité régional, le Directeur général a aussi invité les États Membres à s'attaquer au fardeau disproportionné que la résistance aux antimicrobiens et l'usage du tabac font peser sur la Région. Il a estimé que le nouveau plan d'action de la Région permettrait non seulement de lutter contre le tabagisme, mais aussi de faire face à de nouveaux défis, tels que l'utilisation croissante, en particulier par les jeunes non fumeurs, des inhalateurs électroniques de nicotine et des nouveaux produits du tabac. Le Directeur général a également souligné l'importance des efforts visant à protéger les enfants contre les effets néfastes de la commercialisation des produits alimentaires, et félicité le Directeur régional de s'être attaqué aux besoins induits par le vieillissement de la population dans la Région en organisant une réunion-débat sur ce sujet au cours de la session.

Le Directeur général a conclu en soulignant que la transformation de l'OMS visait à aider les États Membres à atteindre les objectifs de développement durable, en axant l'activité de l'Organisation à tous les niveaux sur les besoins des pays. Il a ensuite résumé les trois défis que l'OMS devra relever au cours de l'année à venir, qui consisteront à renforcer les soins de santé primaires ; à réduire les inégalités et à répondre aux besoins des plus vulnérables ; et à relever les défis que posent les changements climatiques.

Point 8

Budget programme 2018-2019 : exécution du budget (rapport intérimaire)

Le Directeur de la gestion des programmes a présenté le rapport intérimaire sur l'exécution du budget programme 2018-2019 dans la Région du Pacifique occidental. Il a fait savoir que le budget approuvé, établi à US \$285,9 millions, avait été porté à US \$319,6 millions, principalement aux fins de l'éradication de la poliomyélite ; les fonds disponibles s'élevaient à US \$274,6 millions au total, avant de passer à US \$283,8 millions à la fin septembre 2019.

Comme pour l'exercice biennal précédent, le Directeur de la gestion des programmes a indiqué qu'il prévoyait un taux d'exécution de 98 % du total des ressources disponibles d'ici à la fin de l'exercice biennal en cours, un taux parmi les plus élevés des Régions de l'OMS. Il a rappelé que la Région avait accordé la priorité à la responsabilisation et au contrôle, comme en témoignent les résultats satisfaisants obtenus après deux missions de vérification des comptes effectuées en 2019, et renforcé la gestion, la formation, la communication et la surveillance des risques potentiels. Le Directeur de la gestion des programmes a en outre relevé que la parité entre les sexes et la répartition géographique du personnel demeuraient des priorités, et que la Région avait atteint la parité entre les sexes pour la première fois en septembre 2019, avec un personnel composé de 89 femmes et 88 hommes.

Le Directeur de la gestion des programmes a indiqué que sur les 107 produits programmatiques escomptés, un seul, relevant de la prévention de la violence et des traumatismes, était considéré comme « compromis » du fait de l'insuffisance des ressources financières au cours de la première partie de l'exercice biennal, ce qui a récemment été corrigé en intégrant cette activité dans un programme plus large de renforcement des systèmes et d'amélioration de la couverture des services au titre du *Cadre d'action régional pour l'amélioration de la planification et de la gestion des hôpitaux dans le Pacifique occidental*.

Les représentants des États Membres suivants sont intervenus (dans l'ordre) : Australie, Viet Nam, Japon, États-Unis d'Amérique, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Chine, Philippines et République de Corée.

Dans leurs interventions, les représentants ont remercié le Secrétariat pour son rapport intérimaire détaillé sur l'exécution du budget de l'exercice biennal et estimé qu'il dressait un tableau clair des financements et des dépenses. Ils ont relevé que le budget programme 2018-2019 était exécuté rigoureusement et que l'écart de financement entre l'allocation de travail et les ressources disponibles avait diminué par rapport à l'exercice biennal précédent. Les représentants se sont également félicités des efforts de mobilisation des ressources qui ont conduit à une augmentation des contributions volontaires, dont une grande partie a financé la riposte à une flambée de poliomyélite en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Les représentants se sont dits satisfaits des mesures substantielles prises en temps utile par le Bureau régional et un bureau de pays en réponse aux recommandations énoncées dans les rapports de vérification des comptes, et ils ont salué la transparence et le processus de responsabilisation dans la Région en général.

En réponse aux interventions, le Directeur de la gestion des programmes a remercié les représentants pour leurs observations. Il a souligné que la transparence en matière d'exécution et de suivi du budget était une priorité absolue et que des informations plus détaillées sur les dépenses au niveau des pays étaient disponibles sur le portail Web mondial de l'OMS. Il a également estimé qu'il fallait redoubler d'efforts sur le plan de la mobilisation des ressources et de l'établissement des priorités en matière de dépenses pour combler les déficits financiers qui brident certaines catégories qui ne suscitent pas toujours des contributions suffisantes.

Le Directeur de l'administration et des finances a indiqué que nombre des points soulevés par les représentants, tels que la transparence et la responsabilisation, les économies de coûts et les frais de voyage et de personnel, faisaient l'objet d'un examen constant au Bureau régional et dans les bureaux de pays. Il a précisé que des réseaux d'administrateurs de programmes et de responsables administratifs se réunissaient régulièrement pour contrôler les ressources et les dépenses, dans le but de réaliser autant d'économies que possible. En conclusion, il a estimé que les missions de vérification des comptes, qui ont eu des résultats satisfaisants, étaient toujours utiles car elles permettent d'améliorer les bureaux qu'elles examinent, de même que l'organisation régionale dans son ensemble.

Point 8

Budget programme 2020–2021 : point de la situation

Le Directeur de la gestion des programmes a présenté le document intitulé : « *Mise en œuvre pratique du Budget programme 2020-2021 dans la Région du Pacifique occidental* », qui propose des plans régionaux pour l'exécution du budget biennal. Le Directeur de la gestion des programmes a précisé que l'Assemblée mondiale de la Santé avait adopté en mai 2018 le treizième programme général de travail 2019-2023 de l'OMS, et approuvé l'année suivante le budget programme 2020-2021, qui est axé sur la mise en œuvre du treizième programme général de travail dans le monde. Il a fait observer que le document intitulé : « *Vision d'avenir : devenir la Région la plus saine et la plus sûre* » aborde à la fois le plan de la Région pour la mise en œuvre du treizième programme général de travail et le programme de transformation mondial. Le Directeur de la gestion des programmes a en outre relevé que les plans régionaux pour la mise en œuvre pratique du budget programme avaient été élaborés en fonction des priorités des États Membres, notamment les quatre priorités thématiques et les réorientations opérationnelles définies dans le document « *Vision d'avenir* ». Il a ajouté que des précisions sur les programmes phares propres à chaque pays, les domaines d'intervention régionaux communs et les principales activités à mener sont données pour chaque priorité thématique énoncée dans la « *Vision d'avenir* ».

Les représentants des États Membres suivants sont intervenus (dans l'ordre) : Singapour, Viet Nam, Fidji, Australie, Japon, États-Unis d'Amérique et Chine.

Dans leurs interventions, les représentants se sont réjouis que le livre blanc intitulé : « *Vision d'avenir* » soit aligné sur le budget programme 2020-2021 et sur le treizième programme général de travail, d'autant que les quatre priorités thématiques du livre blanc orienteront l'activité de l'OMS dans la Région au cours des cinq prochaines années. Ils se sont également dits convaincus que le plan de mise en œuvre pratique du budget programme aboutirait à une augmentation des ressources et à de meilleurs résultats au niveau des pays, en précisant toutefois que l'augmentation des ressources au niveau des pays devrait s'accompagner d'un renforcement de la transparence et de la responsabilisation.

Le Directeur de la gestion des programmes a remercié les États Membres pour leurs conseils et leurs observations. Il a fait savoir que l'OMS se réjouissait de l'accent mis par les pays sur l'efficacité et la transparence, mais aussi sur l'alignement étroit sur le treizième programme général de travail et sur les produits et résultats centrés sur les pays et fondés sur des données factuelles. Il a expliqué qu'il s'agissait là de principes que l'OMS continuera de suivre et de renforcer au cours de l'exercice biennal.

En réponse à une intervention sur les groupes consultatifs techniques, le Directeur de la gestion des programmes a précisé que l'objectif de la proposition présentée dans la « *Vision d'avenir* » était de recourir à des groupes consultatifs techniques s'il y a lieu et sur demande des États Membres, afin de fournir des orientations techniques et stratégiques, en particulier dans les domaines où les progrès sont lents, tels que les maladies non transmissibles et les changements climatiques. Cela étant, il a estimé que les programmes phares nationaux et les domaines d'intervention et activités en

commun à l'échelle régionale étaient bien intégrés et allaient dans le sens de l'orientation stratégique définie par la « *Vision d'avenir* » et le treizième programme général de travail. Le Directeur de la gestion des programmes a indiqué qu'avec l'appui des États Membres, l'OMS s'acheminait désormais vers une planification opérationnelle et ferait tout ce qui est en son pouvoir pour tenir compte des orientations formulées par les États Membres, comme cela avait été évoqué dans la matinée, afin de transformer l'OMS et d'agir avec plus d'efficacité pour obtenir des résultats dans les pays et contribuer aux objectifs du « triple milliard » énoncés dans le treizième programme général de travail. Il a souligné qu'il s'agissait là de l'objectif principal des groupes de travail techniques et des prochaines étapes à suivre.

En réponse à une intervention, le Directeur du Département Planification, coordination des ressources et suivi des résultats au Siège de l'OMS a fait savoir que les dépenses continueraient d'être suivies par secteur de programme (par exemple, paludisme et tuberculose), car cela permet une meilleure analyse des dépenses et de leur impact.

En conclusion, le Président a demandé aux Rapporteurs de rédiger un projet de décision approprié.

III. AUTRES RÉUNIONS

Mardi 8 octobre 2019

12 h 45- La santé comme moteur de réduction de la pauvreté (Salle de conférence)
13 h 45

Mercredi 9 octobre 2019

12 h 45- L'innovation par le biais de la santé numérique (Salle de conférence)
13 h 45

Jeudi 10 octobre 2019

12 h 45- La chirurgie en toute sécurité et à un coût abordable (Salle de conférence)
13 h 45